

THEATRE DE POCHE

DIRECTION OLIVIER COYETTE

ORPHELINS

DE DENNIS KELLY

TRADUCTION PHILIPPE LEMOINE

MISE EN SCENE PATRICE MINCKE

ASSISTÉ DE MELISSA LEON MARTIN

AVEC: ANNE-PASCALE CLAIREMBOURG

ITSIK ELBAZ, PIERRE LOGNAY

SCENOGRAPHIE OLIVIER WIAME

LUMIERES ALAIN COLLET

DECOR SONORE LAURENT BEUMIER

COSTUMES FRANÇOISE VAN THIELEN

REPRISE DU 24 MARS AU

11 AVRIL 2015 A 20H30.

RESERVATIONS: 02/649.17.27

reservation@poche.be

WWW.POCHE.BE

BOIS DE LA CAMBRE
1A, CHEMIN DU GYMNASE - 1000 BRUXELLES



Avec l'aide du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service Théâtre. L'Arche Editeur est éditeur et agent théâtral représenté. Avec l'aide du Conseil de l'Aide aux Projets théâtraux.



Que faire de nos valeurs de tolérance quand notre clan est menacé?



Au cœur d'un quartier difficile, retranchés dans leur appartement confortable, Helen et Danny s'apprêtent à passer une soirée tranquille en amoureux quand ils sont interrompus par Liam, le frère d'Helen qui débarque chez eux le T-shirt couvert de sang. Interrogé par le couple ses explications se font de plus en plus confuses, incohérentes, inquiétantes...

Nous assistons alors à un portrait sans concession de la nature humaine, une vraie réflexion sociologique. Le couple est écartelé : Danny veut croire en la justice, Helen prend aveuglément la défense de son frère, orphelin comme elle depuis la mort accidentelle de leurs parents.

Poussés au-delà de leurs limites, dans une urgence insupportable, la nature profonde de chacun se dévoile. Sournisement l'horreur se profile, glaçante, raciste derrière des aveux distillés au compte-gouttes par Liam.

Ce thriller psychologique troublant et brillamment construit nous oblige à remettre en question nos propres valeurs. Jusqu'où aller pour protéger les siens? Jusqu'à faire voler en éclats nos certitudes les plus profondes? Les événements de cette soirée éprouvante pousseront les personnages, et par là même le public, à se poser des questions fondamentales. Le trio sera en effet tiraillé entre d'une part la force des liens familiaux et de l'autre la morale citoyenne qui interroge notre acceptation de l'autre dans sa différence.

A l'heure où Bruxelles cherche des réponses aux questions de l'intégration, de l'incivilité ou de l'insécurité, à l'heure où la peur et les amalgames gangrèment les plus tolérants d'entre nous, Orphelins constitue un électrochoc d'une rare pertinence.



Vivre ensemble

Dépasser la peur de l'autre pour s'enrichir à ses côtés...

Danny: C'est quelqu'un quand même. Là-bas dehors, c'est une personne.

Helen: C'est pas une personne que je connais.

Danny: Alors c'est à ça que ça se résume aujourd'hui le monde ?

Danny: Quoi qu'il ait fait, c'est un être humain, et je suis d'accord, il faut qu'on s'occupe de nous, mais on a quand même un peu des responsabilités...

Helen: Oh, ouais, c'est sûr, tout à fait, tu as raison, mais, il fait noir quand même.

Comme nous l'annonçait l'enquête du Journal Le Soir du 7 mai 2013 : 3 bruxellois sur 4 sont d'origine étrangère. Bruxelles est une ville métissée et cela se vit au quotidien dans les écoles, dans les transports en commun ou sur les marchés.

Une réalité qui n'est pas souvent investie comme une richesse mais comme un problème. Et si nous considérons cette constatation comme le début d'un monde? Et si pour améliorer nos vies, notre perception de cette accélération de la mixité devait changer? Pour éviter que ces rencontres, heureusement inéluctables, mènent à la violence.

C'est ce que l'essayiste français Jean -Claude Guillebaud appelle joliment le «Commencement d'un monde».

Bruxelles c'est également la région la plus jeune de Belgique : un tiers des Bruxellois à moins de 24 ans. Les jeunes représentent le futur de Bruxelles et leur diversité est une richesse fondamentale. Ceci n'est pas seulement un défi, mais surtout une opportunité !

Vie urbaine, insécurité réelle ou sentiment d'insécurité. Avec Orphelins les enjeux de la multiplicité culturelle sont abordés dans toute leur complexité. Dennis Kelly soulève ces thématiques complexes en posant les questions qui dérangent et en secouant nos certitudes de citoyens aux idéologies modèles.



Ce qu'en pense la presse ...

Le Soir

Plus prenant qu'un Hitchcock ! On adore ! Cette pièce, mise en scène avec maestria par Patrice Mincke, est formidablement bien ficelée. Aussi aiguisé que le texte, le jeu des trois comédiens est implacable. (...) Dennis Kelly, auteur britannique brillant capable en deux heures de rendre palpitante la question de l'insécurité (...) Haletant, passionnant !

Catherine Makereel - Septembre 2013

Moustique

Sur la scène du Poche, trois formidables comédiens tendent un élastique qui menace à tout moment de nous péter à la figure. Alors on rit. La mâchoire serrée. De peur que ça n'arrive pour de vrai.

Eric Russon - Octobre 2013

Les feux de la rampe

C'est du théâtre qui nous met en garde ! Orphelins est un électrochoc d'une rare pertinence ! (...) Quelle maîtrise ! Quelle habileté ! Quelle exigence ! Une direction d'acteurs sans faille. Il a l'art de les faire parler dans un ton naturel, de les faire vivre leurs personnages avec intensité.

Roger Simons - Octobre 2013

RTBF.BE – chronique scène

Mission accomplie pour le superbe Orphelins de Dennis Kelly.

Des interprètes magistraux ! (...) La force de la pièce repose sur la qualité d'un texte qui permet de creuser des vérités intérieures, noyées dans le fatras des contradictions personnelles. C'est un cadeau pour les trois acteurs. (...) tout est dans la nuance et la mise en scène de Patrice Mincke qui favorise ce climat fort et subtil.

Christian Jade - Octobre 2013 à 20h11

La Libre Belgique

Huis clos dramatique, Orphelins tient le Poche en haleine.

(...) La force d'Orphelins réside certes dans la trame serrée du texte, et dans sa profondeur psychologique, sa fine étude des comportements humains et cette évolution de la pensée qui rappelle l'expérience de Milgram, implacable démonstration de la soumission à l'autorité et de la cruauté humaine, où des individus sont appelés à envoyer des décharges électriques à un tiers en dépit de leurs convictions personnelles.

(...) Un trio de choc donc pour un spectacle tendu de bout en bout.

Laurence Bertels - Octobre 2013

Plaisir d'offrir

Un véritable plaisir théâtral : captiver, intriguer, surprendre sans cesse.

Muriel Hublet - Septembre 2013



Dennis Kelly, l'auteur

Dennis Kelly est né en 1970 à Londres. Son écriture est rythmée, drôle et intensément dramatique. Ses personnages sont forts et incarnés.

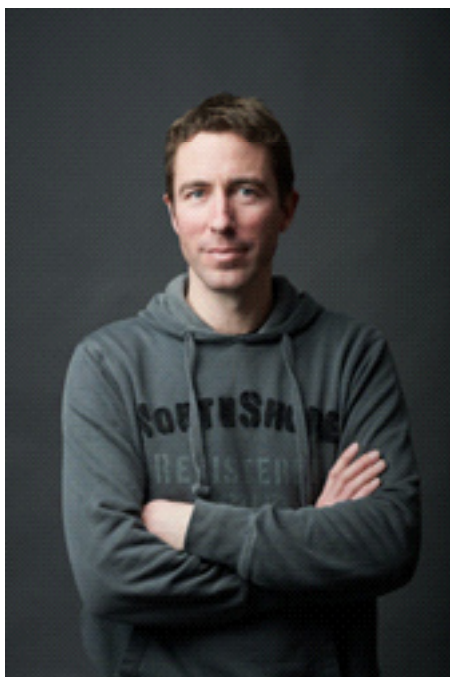
Plusieurs fois primées ses pièces sont jouées au Royaume-Uni, dans de nombreux pays européens, au Japon et aux Etats-Unis. Dennis Kelly est également traducteur.



Sa première pièce de théâtre, Debris est créée en 2003. Suivent Osama the Hero et After the End (Après la fin) en 2005 ainsi que Taking Care of Baby (Occupe-toi du bébé) en 2007.

Il est aussi l'auteur d'une pièce radiophonique The Colony et co-scénariste du sitcom Pulling. En 2010, sa comédie musicale, Matilda est montée par la Royal Shakespeare Company.

Patrice Mincke, metteur en scène



Après avoir terminé en '94 ses études au Conservatoire de Bruxelles en déclamation et art dramatique, Patrice Mincke s'est dirigé à la fois vers le jeu et vers la mise en scène.

Il a notamment monté « Le Portrait de Dorian Gray » d'Oscar Wilde aux Galeries, « Race » de David Mamet au Public, « La société des loisirs » de François Archambault au Zone Urbaine Théâtre, « Accalmies Passagères » de Xavier Daugreilh à la Valette, « Légendes de la forêt viennoise » de von Horvath au Château du Karreveld, etc.

Il mettra prochainement en scène « Le Malade Imaginaire » à L'Abbaye de Villers-la-Ville, « L'Avare » au Théâtre du Parc et « Tu te souviendras de moi » au Théâtre Jean Vilar.

Sur scène, on a entre autres pu le voir dans « A table ! » à la Toison d'Or, dans « Itinéraire Bis » de Xavier Daugreilh et « On ne refait pas l'avenir » de Anne-Marie Etienne au Théâtre des Galeries, dans « Menu plaisirs » de Jean Tardieu à la Comédie Claude Volter, dans « Les 7 jours de Simon Labrosse » de Carole Fréchette à La Samaritaine, etc.

Il a aussi écrit et joué « Pour qui tu te prends ? », seul-en-scène qu'il a créé à La Samaritaine puis repris à la Toison d'Or, et co-écrit et co-joué « Où sont les hommes ? » à la Toison d'Or. Il est lauréat du Prix Huisman 2011.



Les comédiens

Pierre Lognay - Liam



Son parcours commence en 2006 à la sortie de L'IAD par la création d'un collectif bilingue (Néerlandais-Français) de création qui enchaînera les projets les plus déjantés.

Il joue dans le même temps sous la direction de Derek Goldby, Dominique Serron, Patrice Mincke, Sébastien Schmidt, Michel Wouters. Son penchant pour l'écriture contemporaine le propulse ensuite vers le cinéma. Rôle principal de trois longs métrages (« Get Born » de Nicole Palo, « Vampires » de Vincent Lannoo, et « Tombville » de Nikolas List.), rôle secondaire dans d'autres (« Comme tout le monde », « Marieke, Marieke ») et récompensé pour « Mijn Broer » (court-métrage), il œuvre actuellement à l'écriture d'un scénario en collaboration de Pierre-Paul Renders dont le tournage débutera prochainement. En 2014, il est lauréat du Prix de la Critique 2013-2014 dans la catégorie « Meilleur Espoir Masculin » pour sa prestation dans Orphelins.

Anne-Pascale Clairembourg - Helen



Sortie de l'IAD section théâtre en 2000, Anne-Pascale Clairembourg cultive l'éclectisme : elle passe avec une aisance surprenante de Tchekhov à Maeterlinck, Shakespeare, Feydeau, Beaumarchais, Racine, Archambault ou Claudel, suit des stages de danse contemporaine, passe d'un théâtre à l'autre (Atelier 210, Martyrs, Tanneurs, Zone Urbaine Théâtre, TTO, Le Public, Théâtre de la Vie, Méridien, etc.).

Elle a été nominée en 2005 dans la catégorie « meilleure comédienne » pour ses prestations dans « La princesse Maleine » de Maeterlinck au Zut et dans « Oncle Vania » au Théâtre de la Vie ainsi qu'en 2007 pour le Prix du Théâtre de la meilleure comédienne dans « Jours de pluie » de S. Benson. En 2013, elle reçoit un Magritte « meilleur espoir féminin » pour sa prestation dans le film « Mobile Home ». En 2014, elle est lauréate au Prix de la Critique 2013-2014 dans la catégorie « Meilleure Comédienne » pour sa prestation dans Orphelins.



Itsik Elbaz - Danny



Sorti en 1999 de l'IAD section théâtre, Itsik Elbaz va d'emblée conquérir la plupart des scènes belges. C'est ainsi qu'on le retrouve au Théâtre de la Vie, au Théâtre Royal de Namur, à l'Abbaye de Villers-la-Ville, au Rideau de Bruxelles, au Théâtre de Poche, au Théâtre le Public, au Zone Urbaine Théâtre, au Méridien, au Varia, au TTO, à l'Atelier 210, aux Martyrs...Il s'attaque à tous les répertoires : Racine, Schwartz, Crommelynck, Shakespeare, Ibsen,...

Il a été nommé pour le Prix du Théâtre – jeune espoir en 2002 (« Les Emigrés » de S. Mrozek), a participé à « Incendies » (Prix de la Critique : meilleur spectacle en 2007), et a reçu le Prix de la Critique : Meilleur acteur pour la saison 2007-2008 (« Mephisto for Ever » de Tom Lannoye, « Les Contes Héroïco-urbains-urbains » de Thomas Gunzig et « Littoral » de Wajdi Mouawad).



Échanger autour de la sécurité avec l'INCC

À l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC), des chercheurs consacrent leur vie professionnelle à étudier la réalité qui les entoure. Analyse de données, entretiens avec des professionnels, questionnaires et observations, tables-rondes et lecture de la littérature scientifique, ils déploient toute une panoplie de démarches pour tenter de se faire une image de la criminalité, de l'action de l'État ou encore du vécu de la population. Mais quand vient le moment de partager le fruit d'années de travail, se dressent de nouveaux obstacles : incompréhensions, jargon, méfiance vis-à-vis de l'empêchement de penser en rond que doit être le chercheur, incapacité à présenter simplement les résultats,... Pourtant le regard du scientifique est indispensable à une société qui souhaite ne plus se diriger en fonction de préjugés ou de superstitions.

Indispensable, peut-être, mais pas unique. Parmi les regards également nécessaires, se trouve celui de l'artiste. Il nous donne à voir ce qui, la plupart du temps, est invisible : l'intimité, la solitude, la bassesse, la grandeur et la banalité. Il nous permet de penser ce que la science, entre autres, est incapable de décrire. Il nous dévoile d'autres pans d'une réalité infiniment complexe. L'art et la science ne sont donc pas opposés, mais bien complémentaires. Non, le point de vue du scientifique n'est pas un point final, il est le départ d'une réflexion qui doit être collective et ouverte. Non, la vision de l'artiste n'est pas la vérité parce qu'elle rend compte des émotions et des sentiments, elle est l'une des manières de regarder autour de nous.

La criminalité, la victimisation, la violence, la culpabilité sont, parmi d'autres, des concepts bien trop complexes pour être laissés aux seuls spécialistes (de l'émotion, du savoir, du discours public, etc.). C'est pourquoi il importe de croiser les approches et de les partager avec nos concitoyens.

Telles sont quelques-unes des raisons qui nous ont poussés, nous scientifiques, à faire la démarche d'accompagner la création du Théâtre de Poche Orphelins. En espérant que s'ouvrent des dialogues rares, des échanges constructifs, des compréhensions mutuelles et, qui sait, des espoirs de mieux vivre ensemble.

Christophe Mincke

Directeur opérationnel criminologie à l'INCC



Orphelins vu par la criminologie

La pièce *Orphelins* nous offre un aperçu de la vie quand elle tourne mal, quand tout se précipite et que nous perdons le contrôle. Elle nous rappelle aussi que le crime n'est pas seulement une ligne dans un tableau statistique, mais aussi un drame humain. Elle est aussi l'occasion de nous interroger sur ce que nous savons de ce genre de situation : origine, déroulement, réactions possibles, personnalité des protagonistes. Une fois refermée cette fenêtre fictionnelle sur la réalité, restent des interrogations fondamentales.

Or, il est une science humaine qui se penche sur ces questions : la criminologie. À l'origine, l'ambition de cette discipline est d'aider l'Etat à agir sur la « personnalité criminelle » et la délinquance, notamment en étudiant l'efficacité des peines et mesures ou en expliquant le passage à l'acte (quand, pourquoi, comment). Ensuite, dans le courant des années 1960, se développe une criminologie critique qui interroge les processus de criminalisation : pourquoi sanctionne-t-on certains actes et pas d'autres, pourquoi réprime-t-on plus certains types de personnes que d'autres, quels sont les choix opérés en matière de politique criminelle, quel écart y a-t-il entre la norme légale et son application, etc. ? Aujourd'hui, cette discipline combine les deux types d'interrogations.

Forcément, une pièce comme *Orphelins* interpelle le criminologue. Lui qui tente de rationaliser les questions criminelles se trouve confronté à une approche émotive (et émouvante) d'une situation concrète. C'est pour lui une chance d'aborder d'une manière différente une problématique délicate. La fiction donne accès à des épisodes que l'on n'a (heureusement) que rarement l'occasion de vivre en direct. Elle nous dévoile la dimension humaine des événements, elle donne une profondeur à des abstractions telles que « délinquant » ou « victime ».

Pourtant, l'émotion et la fiction ne sont pas suffisantes pour prendre la mesure de ce qui n'est pas seulement un vécu individuel, mais est également une problématique sociale. C'est là que la criminologie peut intervenir, en montrant qu'au-delà de l'émotion des régularités sont à l'œuvre, que les facteurs influant sur la délinquance ou la répression sont multiples et souvent inattendus. Les approches, sensibles et rationnelles sont toutes deux nécessaires. Elles peuvent être complémentaires si l'on veut bien admettre que ressentir ne doit pas nous empêcher de réfléchir ou que raisonner ne doit pas nous rendre insensibles. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé, à la direction opérationnelle criminologique de l'Institut national de criminalistique et de criminologie, qu'une collaboration entre des artistes et des criminologues avait un sens et pouvait permettre de mieux appréhender les phénomènes criminels.

Lorsqu'il regarde une pièce telle qu'*Orphelins*, le criminologue se fait de multiples réflexions, dont quelques-unes pourraient constituer des amorces de discussions avec les citoyens de tous âges. Il s'agira ici de tracer des perspectives de cet ordre en les articulant autour de deux points d'entrée simples : les phénomènes criminels et les jeux de peurs qui se développent autour d'eux, d'une part, et la réaction étatique à la délinquance, d'autre part.



La délinquance et la peur, la peur de la délinquance

La peur de la délinquance est fortement présente dans nos sociétés, surtout si on compare la situation actuelle à des périodes antérieures. Chez nous, cette montée des inquiétudes remonte aux années 80. Ce que nous appelons maintenant « insécurité » n'était pas une préoccupation majeure à cette époque, contrairement à d'autres problématiques comme la justice sociale ou le démantèlement de normes sociales vécues comme oppressives.

Cette peur de la délinquance peut être étudiée en tant que telle. C'est ce qui a été fait dans le cadre du (défunt) moniteur de sécurité . Il faut cependant se garder de confondre la crainte et la réalité. L'insécurité est un risque, lequel peut être sur- ou sous-estimé . Dès lors, le sentiment d'insécurité ne traduit pas une insécurité effective, de même qu'une grande insécurité peut n'être pas perçue et ne pas provoquer de peur particulière. C'est ainsi que la figure du « pédophile » fait peur aux parents alors que la majorité des abus sexuels et des maltraitances sur enfants ont lieu dans le cadre familial.

La criminologie s'intéresse donc autant au sentiment d'insécurité (sur quoi se focalise-t-il, chez qui est-il présent, quelles sont ses conséquences pratiques?) qu'à l'insécurité objective, car tous deux, bien que peu dépendants l'un de l'autre, sont des problèmes sociaux importants.

Dans la pièce, bon nombre des actions des protagonistes sont dictées par la peur : peur des jeunes, des étrangers, des agresseurs du père. Cependant, ce ne sont pas ceux qui incarnent des figures de la peur qui, en fin de compte, s'avéreront les plus nuisibles, mais bien les proches des protagonistes. L'on constate aussi que, sous l'influence de la peur, des individus peuvent se livrer à des actions condamnables : peur du frère engendrant son racisme, peur de la sœur de voir son frère livré à la police, peur du père d'être mis au ban de la famille s'il ne lui était pas fidèle jusqu'au bout, etc. Transparaît aussi un sentiment de malaise dans le quartier (fréquentation des rues le soir, du parc, etc.) qui pointe le rapport entre insécurité, sentiment d'insécurité et qualité de vie. Le sentiment d'abandon exprimé par les protagonistes est ici particulièrement frappant. À ce propos, l'on pourrait s'interroger sur la situation bruxelloise (Mincke 2010).

La question des rapports entre risques réels et peurs ou entre peurs et dérives est particulièrement vaste, elle traverse quasiment l'ensemble du champ criminologique.

Le jeune, cette figure du danger

Dans le cadre d'une problématique fortement marquée par la peur, les figures du danger sont essentielles. Il s'agit de personnes ou de groupes autour desquels se fait aisément un consensus sur leur dangerosité. Les Roms, les « pédophiles » ou encore les musulmans « radicaux » sont de ceux-là. Il ne faut pas développer des trésors d'argumentation pour soutenir qu'ils sont dangereux pour nous et que des mesures exceptionnelles se justifient à leur égard.

« Les jeunes » sont de ceux-là : bandes urbaines, jeunes délinquants, élèves en décrochage scolaire, adolescents coupables d'incivilités, toute une panoplie de croyances et de craintes circulent qui font du « jeune » une figure de la peur. Mais les jeunes sont-ils particulièrement délinquants ? Comment sont-ils pris en charge ? La délinquance des jeunes est-elle en augmentation ? Les mineurs délinquants sont-ils de plus en plus jeunes ? (Ravier et al. 2012)

Dans la pièce, il est clair que la focalisation se fait sur une victime jeune (et étrangère) qui aurait été un des agresseurs du mari. La facilité avec laquelle le jeune peut être stigmatisé et l'horreur que nous ressentons quand nous comprenons que ce n'était qu'un père de famille nous confronte avec nos représentations : aurait-il été plus défendable de torturer un jeune suspecté de l'agression d'un père de famille ?



L'étranger, cet illégal

On ne peut ignorer le fait que les étrangers font l'objet de représentations négatives, notamment en tant que sources de danger. Comportements différents, religions différentes, sentiment indéfinissable d'étrangeté, de nombreux éléments concourent à faire de cet autre idéal une figure du danger. Si l'on y ajoute le fait qu'une part d'entre eux sont des « illégaux », la confusion entre étrangers, illégaux, infracteurs et personnes d'origine étrangère s'effectue facilement.

À cet égard, les personnages de la pièce répètent très régulièrement que la personne attaquée par le frère est d'origine étrangère. Si l'information était sans importance, elle ne serait martelée de la sorte. Dit-on la couleur de son pantalon ou la marque de ses chaussures ? Elle met donc parfaitement en évidence le rôle d'une telle caractéristique dans la structuration des relations sociales.

La question de l'insécurité étant fortement liée à un ensemble de peurs sociales, l'inconnu qu'est l'étranger est aisément chargé de la responsabilité des inquiétudes et des illégalités. Mais quelle est la place des étrangers dans le système répressif ? Y sont-ils surreprésentés, si oui, est-ce parce qu'ils sont plus délinquants ou parce qu'ils sont préférentiellement réprimés ? La qualité d'étranger ne masque-t-elle pas d'autres caractères, comme le niveau socioéconomique, qui sont directement liés au développement d'une délinquance ? Tant de questions qui préoccupent le criminologue, mais auxquelles il est difficile de répondre.

La délinquance et l'État

Qui dit délinquance, dit incrimination, c'est-à-dire description d'un comportement dans un texte légal (ou réglementaire) qui le prohibe. La plus sûre définition de la délinquance est donc « un comportement légalement prohibé au moment considéré et sur le territoire considéré ». Il n'existe ainsi pas de crime en soi et des comportements aujourd'hui parfaitement normaux étaient autrefois des infractions graves (comme l'homosexualité, le fait de se montrer en bikini ou maillot sur la plage ou d'être vagabond), tandis que des actes autrefois admis ont depuis été prohibés (comme fumer dans un restaurant ou dans son bureau, rouler à plus de 120 km/h, jeter ses immondices dans la rivière, ou encore la consommation de cocaïne).

En même temps, certains comportements sont techniquement prohibés, mais jamais poursuivis. Pendant de longues années, ce fut le cas de l'interruption volontaire de grossesse (partiellement légalisée en 1989) ou de l'euthanasie (qui est, techniquement, un assassinat, normalement puni de la prison à perpétuité). On pourrait songer à la tolérance vis-à-vis de la violence faite aux enfants (le fait de donner une fessée est théoriquement constitutif de coups et blessures) ou vis-à-vis de la fraude fiscale (en Belgique, bien des dossiers se terminent par une simple amende administrative qui supprime toute possibilité de poursuites devant un tribunal). Le classement sans suite par le ministère public est également une manière de ne pas attirer un délinquant devant un tribunal. On le voit, il faut distinguer incrimination et répression.

Il y a par ailleurs de nombreux comportements prohibés que nous ne qualifierions pas naturellement de délinquance : infractions de roulage, fraude fiscale et sociale, non-respect de normes sanitaires et d'hygiène, etc. D'une manière générale, toute une série d'infractions en matière économique, perpétrée par des personnes socialement bien insérées sont intuitivement exclues des représentations majoritaires de ce qu'est « la délinquance ». Il faut donc distinguer le sens technique du terme « délinquance » de son sens profane.

On le voit donc, la question de la réaction étatique à la délinquance se pose dans un cadre complexe et nuancé.



Tolérance zéro ? Jusqu'où ? Pour qui ?

L'une des questions que la pièce nous amène à poser est celle de la nécessité d'une réaction étatique à tous les actes délinquants. En premier lieu, la question se pose face à l'événement traumatisant (pour ses proches, en tout cas) que fut l'agression du mari. En deuxième lieu, émerge une interrogation relative à l'inefficacité de l'intervention ayant fait suite à un épisode délinquant antérieur de la part du frère, lorsque le mari était en voyage. Enfin, se pose, actuellement, la question des sanctions des actes évoqués directement dans la pièce : faut-il sanctionner le frère et le mari pour ce qu'ils ont fait ? Ont-ils des circonstances atténuantes qui plaident pour la modération de la réaction ? Le devoir de punir implique-t-il que l'on puisse exiger de ses proches qu'ils dénoncent un délinquant ?

Ainsi, si l'on considère que la tolérance zéro – thématique en vogue depuis plus d'une décennie – doit être de rigueur, se pose la question de savoir jusqu'où aller. Faut-il prendre les mesures nécessaires pour détecter l'ensemble des infractions commises ? Si oui, combien de policiers, d'exceptions aux droits fondamentaux et de mesures de surveillance particulières aurait-il fallu mettre en place pour détecter les faits décrits dans *Orphelins* ? Si pas, cela signifie-t-il qu'il faille poursuivre l'intégralité des faits qui viennent à la connaissance des autorités ? Le père doit-il aller en prison, puisqu'il a violenté et menacé une personne ? Si oui, qu'advient-il de sa famille ? S'il est question de tolérance zéro, cela doit-il concerner toutes les infractions et tous les justiciables ?

En nous montrant les délinquants sous un jour humain, la pièce nous empêche de régler ces questions « vite fait » en postulant la nécessité de l'intransigeance la plus absolue. La tolérance zéro suppose-t-elle dès lors que nous ignorions – que nous refusions de savoir ? – à qui nous avons affaire ? L'image de la Justice aux yeux bandés revient alors à l'esprit. Est-elle encore admissible aujourd'hui ?

Prison, peine de travail, médiation, diverses manières de réagir à la délinquance

Comment faut-il réagir aux faits délictueux décrits dans la pièce ? Est-il d'ailleurs nécessaire de le faire ? Peut-on, par exemple, considérer la prison comme une solution ? S'il s'agit de faire souffrir pour faire expier une faute, on pourrait le soutenir, mais si, en plus, il faut rendre l'individu meilleur et diminuer les risques de récidive, c'est nettement plus difficile. Cela a-t-il par ailleurs un sens de mettre en prison quelqu'un qui a déjà passé toute sa jeunesse en orphelinat et qui a visiblement été profondément déstabilisé par cette expérience ? Le même genre de question peut être adressé à l'enfermement des mineurs (Vanneste, Heylen, et Ravier 2009).

Dans ce cadre, quelle doit être la position de la victime (Lemonne, Vanfraechem, et Van Camp 2007; Lemonne et Vanfraechem 2010) ? Faut-il lui donner un droit de regard sur la sanction appliquée à l'infracteur ? Si oui, cela signifie-t-il que le mari, si la personne torturée avait été un de ses jeunes agresseurs, aurait eu raison de s'en prendre à lui ?



Il peut être utile, dans ce contexte, de passer en revue les divers objectifs – extrêmement variés – qui, au cours du temps, ont été assignés à la peine : infliger un mal, provoquer le repentir, réhabiliter, préparer à la réinsertion, dissuader, incapaciter le délinquant, moraliser, réparer le dommage causé, rassurer la société, réaffirmer symboliquement les interdits fondamentaux, stigmatiser les déviants, etc. Qu'est-ce qui, de tout ceci, reste d'actualité ? Certains de ces objectifs sont-ils incompatibles ? Si oui, lesquels privilégier ? Quels sont ceux qui sont à la portée des dispositifs répressifs actuels ? Quels dispositifs faudrait-il mettre sur pied pour les atteindre ?

En fin de compte, qu'est-ce qui pourrait être appliqué avec succès aux protagonistes de la pièce et qui serait à la fois juste et efficace ?

Que sait l'État à propos de la délinquance ?

Plus largement, se pose la question du savoir de l'État : sur la base de quelles connaissances punissons-nous ? Quelles évaluations de l'effet des peines existe-t-il ? Est-il possible, seulement, d'aborder sereinement la question pour élaborer des politiques efficaces ?

Et la délinquance d'État ?

La question de la réaction à la délinquance pose la question des débordements des forces de l'ordre. Prétendre réagir à tous les faits infractionnels comporte le risque de voir l'État s'en prendre aux citoyens sans considération pour leurs droits fondamentaux.

On le voit, cette pièce pose de multiples questions qui sont autant d'interrogations classiques de la criminologie. Un de ses intérêts est qu'en nous présentant une image réaliste et complexe des personnages, elle nous rappelle que tant la victime que le coupable sont des êtres humains et que des êtres humains ne se réduisent pas à quelques slogans et à des réponses simples et entièrement prémâchées.

Christophe Mincke

Directeur opérationnel criminologie à l'Institut national de criminalistique et de criminologie



Bibliographie

Lemonne, Anne, et Inge Vanfraechem. 2010. « L'évaluation des dispositifs mis en place à l'égard des victimes d'infractions: les principaux enseignements de la recherche du département de criminologie de l'INCC ». In *Quand le système rencontre les victimes. Premiers résultats d'une recherche évaluative permanente sur la politique en faveur des victimes*, 163. DO criminologie - INCC. Academia Press.

Lemonne, Anne, Inge Vanfraechem, et Tinneke Van Camp. 2007. « Recherche relative à l'évaluation des dispositifs mis en place à l'égard des victimes d'infractions ». Édité par Charlotte Vanneste. *Rapports et notes de recherche 19a*. Bruxelles: Institut national de criminalistique et de criminologie. <http://nicc.fgov.be/upload/images/Rapport%20Victime%2019a%202007%2007%20Fr.pdf>.

Mincke, Christophe. 2010. « Insécurité et sentiment d'insécurité à Bruxelles. Les enseignements du Moniteur de sécurité ». *Brussels Studies 39*. http://www.brusselsstudies.be/medias/publications/FR_126_BruS39FR.pdf.

Ravier, Isabelle, Valentine Mahieu, Eef Goedseels, et Elli Gilbert. 2012. « Recherche relative aux décisions des juges/ tribunaux de la jeunesse dans les affaires de faits qualifiés infraction - Rapport final ». *Rapports et notes de recherche 32a*. Bruxelles: INCC. <http://incc.fgov.be/upload/files/ODcriminologie/protectiondelajeunesse/pratiquesdecisionnellesdestribunauxdelajeunesse/Rapport%20final%20FR%20DEF%20%2B%20annexes.pdf>.

Vanneste, Charlotte, Ben Heylen, et Isabelle Ravier. 2009. « Une recherche évaluative d'un centre fermé pour mineurs, le centre « De Grubbe » à Everberg » ~ *Evaluatieonderzoek van een gesloten instelling voor jongeren, centrum « De Grubbe » te Everberg*. *Rapports et notes de recherche 22*. Bruxelles: Institut national de criminalistique et de criminologie.

<http://nicc.fgov.be/upload/files/ODcriminologie/protectiondelajeunesse/pratiquesdecisionnellesdestribunauxdelajeunesse/Ravier2009-rapport%20recherche-De%20Grubbe-Everberg.pdf>.



Les conseils ciné Point Culture autour de **Orphelins**



Guerrière

Sorti le 27 mars 2013

Réalisé par David Wnendt

Drame allemand.

Entre le besoin et le refus de l'autre, Marisa n'a aucun repère et rend responsable les étrangers de sa détresse. Elle est depuis longtemps intégrée dans un groupe néo-nazi, où arrive Svenja ; adolescente perdue qui y trouve une issue à son foyer bancal. D'un autre côté débarque Rasul ; réfugié afghan qui tente de rejoindre la Suède. Ces deux individus vont alors remettre en question ses convictions. Tirillée entre ses regrets et ses appréhensions, Marisa va tenter de les sortir des tourments qu'ils subissent...

Comment aider des êtres fragiles quand nous-mêmes avons subi des heurts bien trop graves ? Peut-on seulement y arriver ou est-il parfois trop tard ? C'est ici que se pose la question des choix, des conséquences et d'un changement possible (ou pas ?).



La Désintégration

Sorti le 15 février 2012

Réalisé par Philippe Faucon

Drame français.

7 nominations : Mostra de Venise 2011 ; Festival méditerranéen de Montpellier 2011 ; Prix Louis Delluc 2012 ; My french film festival 2013 ; Festival du film français d'Albi 2012 ; Festival international du film d'histoire ; Arras film festival 2012 : avant-premières.

A cœur d'une cité ; Ali, Nasser et Hamza tentent tant bien que mal de construire leur vie, quand apparaît un nouvel homme dans leur quotidien : Djamel. Charismatique, déterminé et manipulateur, ce dernier va profiter des difficultés d'intégration des trois amis afin de les pousser à une rébellion extrême contre ce système dont ils se sentent exclus...



Grand Prix du Festival de Deauville

GREG KINNEAR STEVE CARELL TONI COLLETTE PAUL DANO PAUL BRIDGES ALAN ARKIN

LITTLE MISS SUNSHINE



Little Miss Sunshine

Sorti le 6 septembre 2006

Réalisé par Jonathan Dayton et Valérie Faris

Little Miss Sunshine a reçu 13 prix et a été nominé 23 fois dans des festivals.

Les Hoover : famille particulière où le père s'obstine à faire de ses enfants des "winners", l'oncle vient de faire une tentative de suicide après avoir perdu son amant, son travail et son logement, la mère désespère de maintenir à bout de bras le ménage, sans oublier le grand-père exclu de toutes les maisons de repos. Dans ce contexte, les deux enfants poursuivent leur rêve: l'un souhaite devenir pilote d'essai et la seconde s'imaginerait bien reine de concours de beauté.

Une nouvelle tombe subitement: Olive est invitée - par élimination - à concourir pour le titre de little miss sunshine en Californie.

A travers les péripéties - à peine exagérées - d'une famille déchirée mais réunie autour d'Olive - la cadette - on découvre le courage et l'audace de chacun des personnages, pourtant mis à mal dès le départ. Dans un contexte de crise, avec des moyens ridiculement pauvres, la petite tribu nous offre une aventure attendrissante et pleine de poésie, un autre point de vue de ce que l'amour pousse à faire et de ce vers quoi il peut nous diriger. Rappel de la beauté du sentiment d'appartenance et de responsabilité envers les autres membres de son clan.

